



emmaüs
angers

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

CA

Jeudi 17 février 2022

Présents : Gilles ALLAIRE, François CATHELAIN, Jean-Paul GALLOT, Hélène HUET, Jean-Marc LEGRAND, Michel NICKERESON, Sébastien OLIVRO, Michèle PLAY, André THENIE, Patrice TROTEL

Observateurs : Hicham BEN EL CAID, Marc COPIN, Landry FODJO, Claire LE FLECHER, Gezim MEHAJ, Hassane MOUCTAR

Responsables : Oumar DIA, Madeline PEROT

Excusés : Laurence GRAVOUEILLE, Marc LEROY, Josette MANTELLI, Josette PEPION Rémy ROBERT (pouvoir à Jean-Marc), Pauline THOMAS, Françoise VIAULT (pouvoir à François)

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du CA du 27 janvier 2022

Rappel : tout administrateur absent doit transmettre un pouvoir à un membre du CA et une absence récurrente remet en question son élection à l'Assemblée Générale.

Décisions prises :

- Vote à l'unanimité pour le non renouvellement du CDD de Florian comme encadrant -technique en maraîchage et la non-proposition d'un CDI au même poste.

Le CA donne l'autorisation à la cellule RH pour engager toutes les démarches les plus bienveillantes auprès du salarié.

- Vote à l'unanimité pour lancer le recrutement d'un troisième coresponsable

- Vote à l'unanimité pour accepter le legs de Jacky GOUNOUF et donner pouvoir aux coprésidents de signer tous actes et documents qui pourront être nécessaire à la réception de ce legs

- Vote à l'unanimité pour signer, dans le cadre du projet de requalification et d'extension du site de Saint-Jean-de-Linières des avenants avec les entreprises ATM, AICP_Desnoes, Sombat et Durand.

- Vote à l'unanimité pour retenir le devis de 70 995,84 € TTC de l'entreprise Durand afin d'assurer la réalisation du réseau d'évacuation des eaux pluviales et la réfection de la voie interne à la communauté. --

- Vote à l'unanimité pour signer une convention avec les partenaires du projet photovoltaïque Nokoué (Bénin) qui prévoit notamment l'engagement des dépenses par Emmaüs Angers (avec remboursement par Emmaüs international) et le transport de ces matériels à nos frais vers le Bénin.

- Vote à l'unanimité pour signer une convention avec l'ESAIP pour une mission de quatre étudiants sur la recyclerie (coût de 2 000 €).

Compagnes et compagnons

Du fait de l'absence de Laurence pour cause de congés, Madeline informe l'absence de mouvement depuis le dernier CA. Un compagnon va cependant quitter la communauté au 1^{er} mars puisqu'on lui a attribué un logement.

Régularisation : le tribunal de Nantes a rejeté la décision du préfet sur le refus d'un titre de séjour pour un compagnon. Le préfet a donc 2 mois pour revoir le dossier.

Vie Communautaire

❖ Situation sanitaire

Depuis la reprise d'activité, aucun cas de covid parmi les compagnons, par contre quelques amis ont été touchés.

❖ Cellule RH

Florian a repris son activité le 15 février après plus de 30 jours d'arrêt. Suite à différents entretiens dont un avec les membres de Graine d'Emmaüs, la cellule RH a rencontré Florian le jour de sa reprise en lui précisant que l'on ne souhaitait pas reconduire son CDD et n'envisageait pas non plus de signer un CDI. La décision en revenait cependant au CA. Le 17 février, Florian a rédigé une lettre ouverte qui a été adressée le même jour à tous les membres du CA. Une rupture de CDD d'un commun accord lui sera proposée.

Vote à l'unanimité pour le non renouvellement du CDD de Florian comme encadrant technique en maraîchage et la non-proposition d'un CDI au même poste.

Le CA donne l'autorisation à la cellule RH pour engager toutes les démarches les plus bienveillantes auprès du salarié.

❖ 3^{ème} responsable à la communauté

L'activité importante de la communauté nécessite deux voire trois coresponsables à plein temps. Madeline serait susceptible de partir en début d'année 2023. Une anticipation de notre part semble nécessaire pour assurer la transition entre coresponsables et être sûr d'avoir toujours deux coresponsables sur le site. Un responsable, en disponibilité actuellement, souhaiterait reprendre un poste dans l'ouest. L'ACE pourrait le lui proposer.

Vote à l'unanimité pour lancer le recrutement d'un troisième coresponsable

❖ Réunion communautaire du 24 février

La réunion débutera par un temps d'informations générales et en particulier sur l'avancée des travaux et les réflexions des groupes de travail sur les événements festifs prévus (40 ans de la communauté, inauguration de la salle de vente, 5 ans de Saint Serge).

Le temps fort de cette réunion portera sur la poursuite de l'agencement des salles avec l'accompagnement d'Amandine GRIMBERT d'Emmaüs France, responsables des espaces de vente.

Constitution des groupes de travail avec la participation des compagnons travaillant dans les différents ateliers :

Textile : Michèle, Vjollca	Livres : Patrick et Madeline	Chantier : Moussa, Hélène
Bibelots : Alfousseyni, Jean-Paul	Jouets : Marc, Valentina	Ventes spéciales : Jean -Marc, Sébastien
Meubles : Amadou et Rémy	Electro : Hicham, Raymond	Place du village : Hassane, équipe maraîchage
Espace convivial (ext-int) : Oumar		

Une restitution est prévue en fin de réunion avec 2 idées principales pour chaque groupe.

Dans le cadre de ces nouveaux aménagements deux écoles supérieures ont été contactées et viendront apporter leur aide : l'école des Beaux-Arts travaillera et l'école de design et graphisme d'Angers.

❖ Bénévolat : point sur le retour des adhésions et des engagements

La majorité des amis actifs ont signé la charte et sont à jour de la cotisation. Philippe, le jour de la réunion communautaire, interviendra sur la signature de la charte.

❖ Bilan des ventes 2021

Le budget prévisionnel avait envisagé pour 2021 un montant des recettes de 1 590 000 €. Les trois semaines de fermeture de 2021 dues au Covid impacté les recettes d'environ 90 000 €. Le résultat s'élève à 1 488 978 € ; la différence avec le budget prévisionnel est directement liée à la fermeture. Ce résultat globalement satisfaisant laisse toutefois des interrogations sur les évolutions des ventes contrastées sur St Serge et sur St Jean :

- Une évolution très favorable à St Serge (+30%) tous secteurs confondus, dopée entre autres par l'ouverture du vendredi après-midi, assurant un tiers du chiffre d'affaires supplémentaires. St Serge réalise une recette pour l'année 2021 de 512 909 € (soit 130% par rapport aux recettes de 2019)

- Le chiffre d'affaires sur St Jean est en baisse, 897 061€ (-12% par rapport à 2019). Plusieurs raisons sont avancées : absence de ventes à thème et exceptionnelles, le nouveau circuit imposé par les restrictions sanitaires, le mauvais suivi de certains secteurs comme les tableaux, la régression des ventes textile (à l'inverse de la situation constatée dans l'ensemble comme des communautés). L'ouverture du vendredi après-midi n'a pas permis d'augmenter les recettes.

Cependant, le retour des ventes à thème régulières, la nouvelle dynamique qui sera créée en septembre par la nouvelle salle de vente et la fluidité entre le chantier et la salle 1 avec la fin du cloisonnement laissent présager un regain des ventes pour 2022.

Un point sur le Label Emmaüs : une baisse des recettes (-6% par rapport à 2020) soit un montant de 26 279 €. Ces ventes en ligne mobilisent l'équivalent d'un temps plein, on peut s'interroger sur la pertinence de ces ventes, au moins d'un point de vue financier.

❖ Legs Jacky GOUNOUF

La communauté des Petites Sœurs des Pauvres d'Angers et Emmaüs sont bénéficiaires de la succession de M. GOUNOUF, soit un montant de 28 235 €.

Vote à l'unanimité pour accepter ce legs et donner pouvoir aux coprésidents de signer tous actes et documents qui pourront être nécessaire à la réception de ce legs

❖ Avancement des travaux

Les travaux de requalification et d'extension avancent suivant le calendrier prévu.

Du 21 au 24 février : réalisation du chantier participatif pour l'isolation paille de la salle de restauration.

Dans les semaines à venir la charpente de nouvelle salle de vente sera montée.

Trois autres chantiers participatifs sont prévus : un en juin pour la peinture du restaurant communautaire à programmer, un deuxième en juillet pour la pose des huisseries de récupération de la façade de la nouvelle salle de vente, un dernier en octobre pour l'isolation paille des ateliers.

Des adaptations financières sont nécessaires et nécessitent des avenants avec quatre entreprises :

- un avenant de 2 065,5 € HT avec l'entreprise ATMI, attributaire du lot 8 cloisons mobiles,
- un avenant de - 201,69 € HT avec l'entreprise AICP Desnoes pour le 4 lot couverture,
- un avenant de 912,95 € HT avec l'entreprise Sombat pour le lot 2 maçonnerie,
- un avenant de 16 163,6 € HT avec l'entreprise Durand pour le lot 1 VRD

Vote à l'unanimité pour signer ces quatre avenants aux entreprises citées ci-dessus

Le réseau d'évacuation des eaux pluviales n'est plus adapté et la réfection de la voie interne à la communauté devient aujourd'hui indispensable. Ces travaux ne font pas partie de la mission donnée à l'équipe de maîtrise d'œuvre mais l'entreprise Durand qui actuellement intervient sur le site peut réaliser les travaux dès maintenant en maintenant les prix qu'elle avait proposés en juin 2021 pour le chantier principal suite à un appel d'offres. Sa proposition était alors la moins-disante. Ces dépenses s'élèvent à 11 653 € HT pour la réalisation du réseau d'eaux pluviales et 47 509 € pour la réfection de la voie interne soit un total TTC de 71 000 €. Son financement pourrait être assuré par les recettes de trois legs en cours qui devraient apporter au minimum 95 000 € dont 15 600 € ont déjà été versés en 2021.

Vote à l'unanimité pour retenir le devis de 70 995,84 € TTC de l'entreprise Durand afin d'assurer la réalisation du réseau d'évacuation des eaux pluviales et la réfection de la voie interne à la communauté.

❖ Projet Lac Nokoué au Bénin

Ce projet de solidarité mené depuis 20 ans avec Emmaüs International permet d'améliorer la vie quotidienne des Béninois. 9 stations de pompage sur le lac Nokoué ont été installées qui nécessitent aujourd'hui d'être alimentées par des panneaux photovoltaïques en remplacement des groupes électrogènes. La communauté d'Angers apporte son soutien par une aide financière, par l'acheminement d'un conteneur contenant entre autres les panneaux, du matériel nécessaire à la pose. Cette année, 2 stations de pompage seront installées fin juin début juillet par quatre étudiants en BTS du lycée Saint Aubin la Salle encadré de leur professeur Bernard COTTIER. Les dépenses de matériel sont prises en charge par Emmaüs International (9 587 €). Une convention entre 5 interlocuteurs dont Emmaüs Angers doit être signée.

Le CA donne son accord aux coprésidents pour la signature de la convention qui prévoit notamment l'engagement des dépenses par Emmaüs Angers (avec remboursement par Emmaüs international) et le transport de ces matériels à nos frais vers le Bénin.

❖ **Intervention des étudiants de l'ESAIP**

Quatre étudiants ingénieurs « Gestion des risques et environnement » en 4^{ème} année vont conduire une mission de février à juin sur le fonctionnement de la recyclerie et les ramasses. Trois pistes sont envisagées : comptage et sondage auprès des usagers, évaluation des flux d'objets apportés, évaluation de la destination des flux récupérés.

Cette mission permettra d'améliorer les modalités de tri de la communauté et d'apporter des informations nécessaires lors des discussions avec ALM lors de la reprise d'activité de la déchèterie par la collectivité publique.

Cette intervention coûtera à la communauté autour de 2 000 € auxquels pourraient s'ajouter les frais de déplacement.

Le CA donne son accord aux coprésidents pour la signature de la convention avec l'ESAIP.

❖ **Retour de la rencontre avec les services déchets d'ALM**

Une rencontre a eu lieu avec le service déchets d'ALM le 3 février. La mise aux normes des déchèteries est en cours d'études, les budgets sont de plus en plus tendus et pour le moment ALM n'est pas prête à reprendre l'activité de la déchèterie mais va proposer d'ici l'été un calendrier de travail dans cette perspective. A court terme, dans la mesure où le contrôle d'accès devient systématique dans les déchèteries du Maine-et-Loire et pour éviter la réception de déchets venant de communes hors de l'agglomération angevine, la communauté urbaine Angers Loire Métropole va mettre en place (début 2023) un contrôle d'accès à ses déchèteries et souhaite que la déchèterie soit concernée. Un travail va être conduit par ALM pour séparer les flux d'entrée à la recyclerie (ouvert à tous) et à la déchèterie (accès limité aux habitants de la communauté).

ALM a mandaté un bureau d'études pour étudier les circulations possibles, une rencontre sur site est prévue le 23 février à 11h.

❖ **Intrusion à la communauté**

Le samedi 5 février la communauté a subi un vol de 10 ordinateurs portables. Les personnes se sont introduites par la déchèterie recyclerie, dans le bâtiment du gros électro et l'atelier informatique. Le système d'alarme avait été enclenché mais il n'est relié à aucune personne physique. Un dépôt de plainte a été fait à la gendarmerie. Nécessité de revoir le système d'alarme et de sa prise en charge auprès de prestataires en y intégrant la nouvelle salle de vente.

❖ **Bilan Made in Angers**

Trois visites ont été organisées dans le cadre de Made in Angers. 18 personnes ont pu découvrir le site. Une demande de participation pour l'édition 2023 sera faite.

Dates :

• **Mercredi 23 février 10h30 : inauguration Communauté Emmaüs St Nazaire**

Le 10 février, 7 compagnons et amis sont allés visiter la nouvelle installation de la communauté de Trignac dans les anciens locaux d'un laboratoire pharmaceutique de plus de 7000 m². Des travaux titanesques avant une ouverture le 26 février. La communauté est récente (5ans) compte une trentaine de compagnons. Elle prévoit la construction de 40 logements et 9 bungalows pour accueillir en 2023 60 compagnes et compagnons. L'inauguration officielle est prévue le 23 février à 10h30 : Landry, Gezim et François y assisteront.

• **Jeudi 24 février au matin : rencontre régionale à Cholet**

Sébastien et Gilles participeront à cette rencontre

• **Vendredi 25 février, film Bricodépôt ; mardi 8 mars, remise de chèque (Remorque de l'Espoir)**

Le vendredi 25 février, un film est tourné autour de la Remorque de l'Espoir, film qui sera visionné lors de la remise du chèque le 8 mars.

• **Mardi 1^{er} mars : AG du REDA**

Hassane participera à l'AG du Réseau d'Entraide des Demandeurs d'Asile.

- **Les 24 et 25 mars : Assises Emmaüs France 2022, Bordeaux**

Madeline, François, Gézim, participeront.

- **Dimanche 3 avril : déplacement à Esteville**

Une affiche pour inscription sera mise quelques semaines précédant le déplacement.

- **Les 7 et 8 avril Assises de régions**

Sébastien participera.

- **Les 12 et 13 avril et Les 3 et 4 mai : formation gestion de conflit**

10 personnes du CA sont inscrites : Jean-Paul, François, Oumar, Josette M., Françoise, Laurence, Gilles, Hicham, Gezim, Askhab. Il reste quelques places (formation pour 10 à 15 personnes)

- **Jeudi 28 avril : AG IRESA cotisation (290€)**

Ce réseau d'entraide a un carnet d'adresse important. Elle organise en particulier les Galeries recyclettes.

- **Du 9 au 13 mai : Assemblée Mondiale d'Emmaüs 2022 en Uruguay**

Les inscriptions sont ouvertes du 18 février au 4 avril. 1 membre par groupe est autorisé à participer. Le financement est pris sur le budget solidarité. Informations et inscription par le lien ci-dessous :

<https://mailchi.mp/emmaus-international/assemble-mondiale-emmaus-2022-convocation>

Prochain CA : 17 mars 2022